

Rapport d'activité 2023

Vaud



Table des matières

Pro Infirmis, fluctuat nec mergitur	3
Réorganisation de la structure	4
Conseil social	6
Besoins spéciaux de la petite enfance	8
Prestations d'aide aux personnes handicapées	10
Conseil spécialisé en assistance	12
Service de relève Phare	14
Insertion professionnelle – insertH	16
Instance d'évaluation des besoins individuels	18
Service de formation à la vie autonome	20
Projet Mon Plan	21
Accompagnement à domicile	22
Remerciements	25
Compte d'exploitation 2023	26

Impressum

Editeur

Pro Infirmis
Direction cantonale Vaud

Photographies

Pro Infirmis/Sandro Imhasly (pages 1, 3, 13, 24),
Simon Opladen (page 8), Dominique Meienberg (pages 11, 17, 23)
et Alessandro Crinari (page 15)

Couverture : Mad Pride, Lausanne, 7 octobre 2023

Avril 2024

Le rapport d'activité 2023 de Pro Infirmis Vaud a été réalisé sans obstacles.

Pro Infirmis, fluctuat nec mergitur



Nicolas Leuba

Président du Comité cantonal



Sylvie Podio

Directrice cantonale

Chères lectrices, chers lecteurs,

En 2023, la plupart des prestations de Pro Infirmis Vaud ont à nouveau connu une augmentation de clientes et clients. Celle-ci n'est pas systématiquement accompagnée d'une adaptation des ressources, en particulier dans les services sociaux. Cette année la situation est encore plus tendue que l'année passée et nous devons procéder à des mesures d'économicité tout en maintenant la qualité des prestations.

Malgré ces difficultés, les équipes donnent leur maximum pour répondre au mieux à l'ensemble des demandes. Cet engagement est à saluer, tout comme l'enthousiasme des collaboratrices et collaborateurs à faire évoluer ou développer des prestations répondant aux besoins émergents.

Pro Infirmis Vaud a aussi réussi à s'engager dans diverses activités de sensibilisation sur la thématique du handicap :

Le 9 février, le Canton de Vaud a accueilli une dizaine de personnes handicapées de toute la Suisse latine, candidates au Conseil national, pour préparer la session des personnes handicapées. Nous avons pu organiser cette séance à la buvette du Grand Conseil. En plus du temps consacré à la préparation de la session, les personnes concernées ont pu visiter le Parlement. L'après-midi s'est terminé par un apéritif auquel se sont joints la Présidente du Grand Conseil ainsi que les membres du bureau.

Jeudi 30 mars, une rencontre organisée par Pro Infirmis Vaud, le Centre Patronal, l'USPI¹ Vaud et l'ADIV², a réuni une huitantaine de personnes issues du milieu immobilier, mais aussi social et politique. Une conférence de Madame Alma Fivaz, porteuse de projets dans le domaine de l'inclusion, a mis en lumière les difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap pour accéder au logement, mais aussi les avantages pour l'ensemble de la population de proposer des logements accessibles et les bonnes pratiques déjà existantes. La conférence a été suivie par une table ronde à laquelle participait notamment Madame Christelle Luisier, Présidente du Conseil d'État, ainsi que des acteurs de l'immobilier et du social.

Le 7 octobre, Pro Infirmis Vaud a tenu un stand lors de la Mad Pride 2023 organisée à Lausanne. Nous en avons profité pour récolter 75 signatures pour l'initiative pour une Suisse inclusive. A cette occasion, Sylvie Podio a aussi participé à la table ronde sur le thème "Une politique pour l'inclusion des personnes atteintes dans leur santé psychique : quelle réalité ?".

Pour conclure ce bref survol de l'année, nous vous invitons à lire le détail de nos activités et adressons nos plus chaleureux remerciements aux donatrices et donateurs, à toutes les personnes et tous les partenaires qui nous font confiance et nous permettent de mener à bien notre mission.

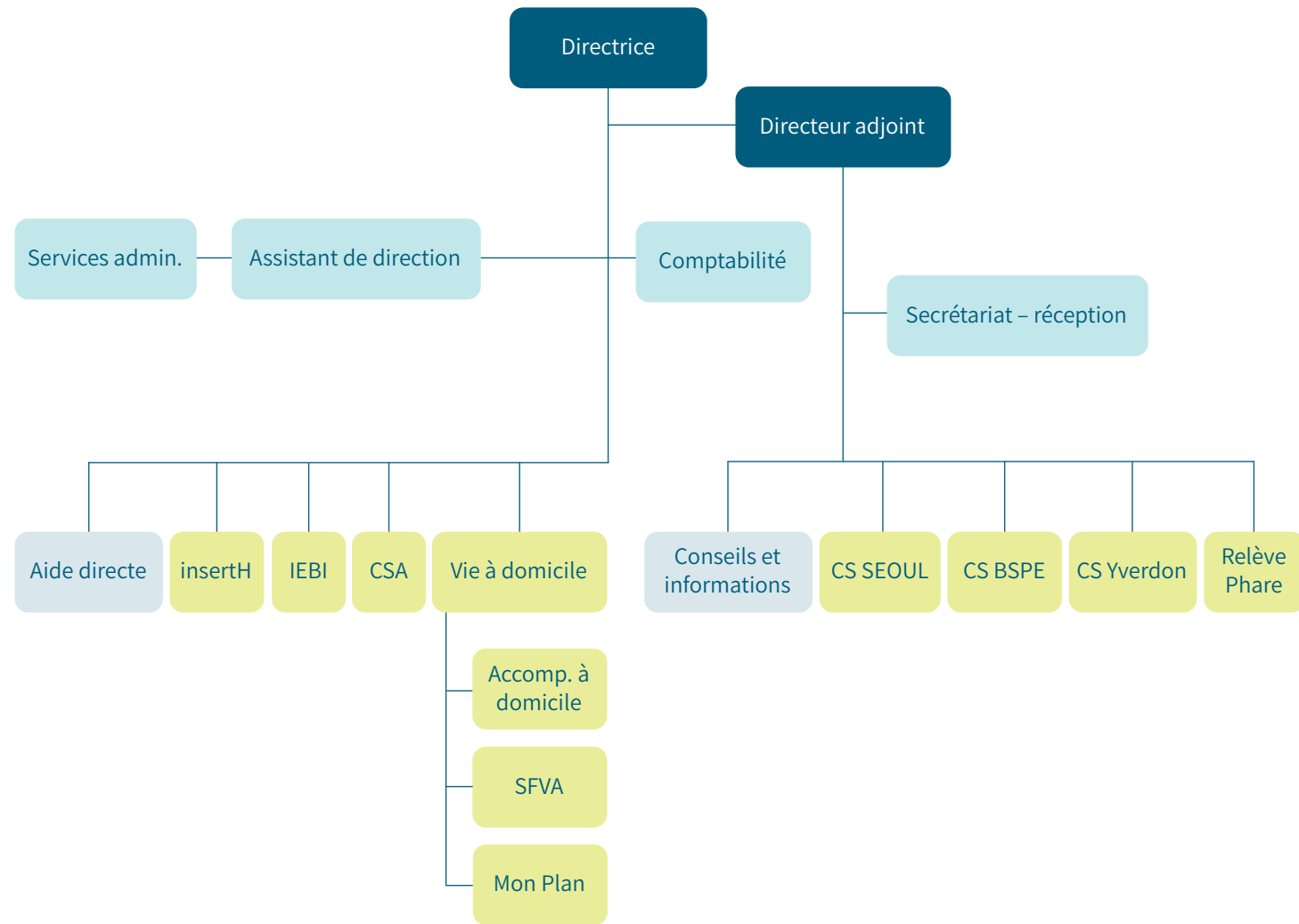
¹Union suisse des professionnels de l'immobilier

²Association des développeurs immobiliers vaudois

Réorganisation de la structure

A la suite de mouvements de personnel, une réorganisation de notre structure a été réalisée dans le courant de l'année afin de la rendre plus efficiente.

Désormais, Sylvie Podio, directrice cantonale et Giuseppe Fonte, directeur adjoint, se partagent les différents services et prestations de support selon ce nouvel organigramme.



Les sujets ayant trait à la politique sociale sont traités depuis l'automne 2023 directement par la direction, les différentes activités menées sont explicitées en introduction de ce rapport. La direction répond aussi régulièrement à des consultations. Nous avons à cœur de favoriser une pleine participation à la société des personnes en situation de handicap visant leur autonomie et leur indépendance.

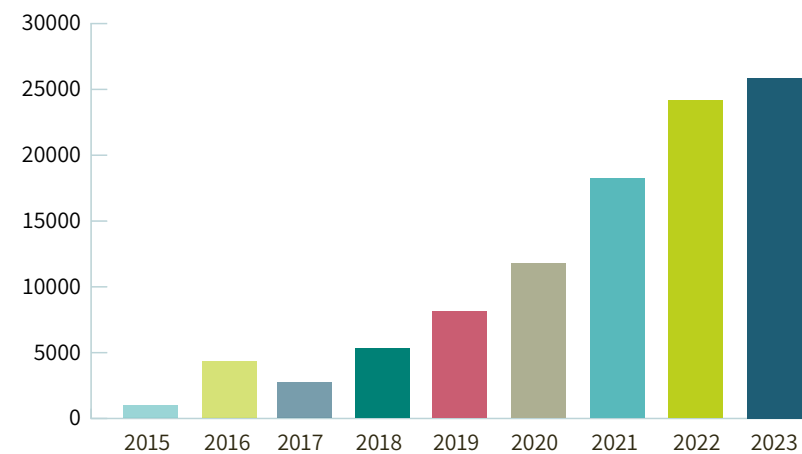


Info-Handicap et ProcheConnect

Les travaux pour la mise en place d'une nouvelle plateforme ont démarré. Ces travaux ont pour objectif de moderniser et refondre ces deux plateformes d'information, d'orientation et d'échange en un seul outil. Une consultation de personnes concernées a par ailleurs été organisée.

ProcheConnect en 2023, ce sont notamment :	
Newsletters envoyées à plus de 3 500 abonné-e-s	5
Actualités postées sur le site internet	95
Posts publiés sur la page Facebook	157

Personnes connectées sur le site de ProcheConnect par année



HandiLoge

Ce projet a pour objectif de soutenir la candidature de nos clientes et clients auprès des gérances et des partenaires immobiliers dans leur recherche d'un logement.

Dossiers envoyés	111
Logements attribués	7

Conseil social

En bref

La consultation sociale est le premier point de contact pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. Elle offre gratuitement orientation, conseils et soutien global pour les questions liées au handicap dans divers domaines : assurances sociales, gestion du quotidien, budget, lieu de vie, loisirs, mobilité, etc. La consultation sociale propose également des conseils spécialisés pour les personnes sourdes et malentendantes, une intervention en Case management pour les situations complexes de retour ou maintien à domicile, ainsi qu'un projet Formation communes dans le Nord vaudois.

Activité 2023

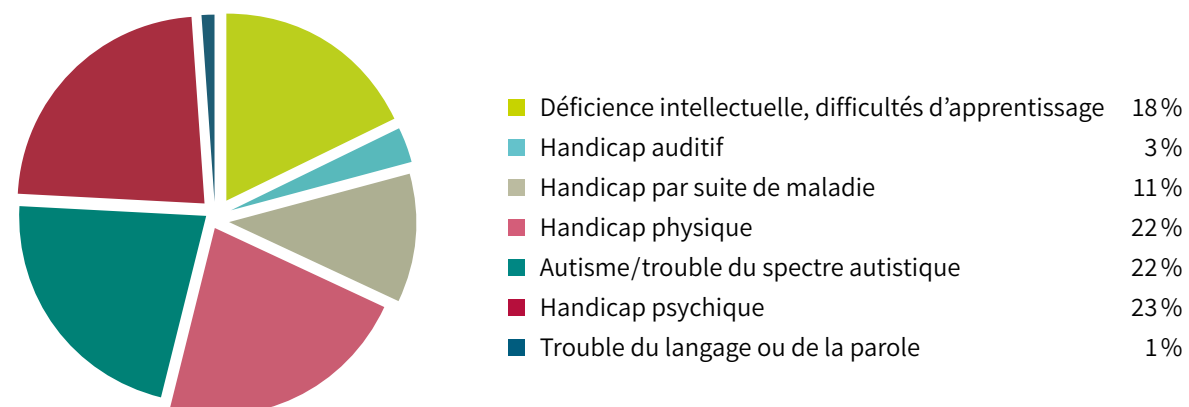
2 614 personnes en situation de handicap ou familles ont sollicité nos conseils en 2023, soit 7,7 % de plus qu'en 2022. L'augmentation des client-e-s perdure (+12,6 % ces 6 dernières années), malgré un gel des subventions de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Le service, réparti en nos bureaux de Lausanne et Yverdon, est composé de 21 assistant-e-s sociales-aux et case managers pour un total de 15,5 EPT. 6 lieux de permanences régionales (Nyon, Morges, Oron, Vevey, Montreux et Bex) permettent aux client-e-s de recevoir des conseils de proximité.

Au niveau des conseils, l'année a été particulièrement marquée par l'impact sur nos client-e-s, pour la plupart bénéficiaires des prestations complémentaires (PC), des augmentations des frais de chauffage et d'électricité. Malgré le relèvement des normes de loyer PC, ces coûts restent souvent à charge des personnes. Cela a souvent impacté leur budget déjà très tendu. De nombreuses interventions pour des soutiens financiers ont été nécessaires.

Autre sujet qui a demandé notre action : faire valoir auprès du Canton le droit à des compensations de salaire dans le cadre des PC, aux proches de personnes handicapées. Cela fait partie de diverses mesures qui contribuent à favoriser un maintien à domicile et éviter un placement.

Types de handicap



Case management programme Maintien à domicile

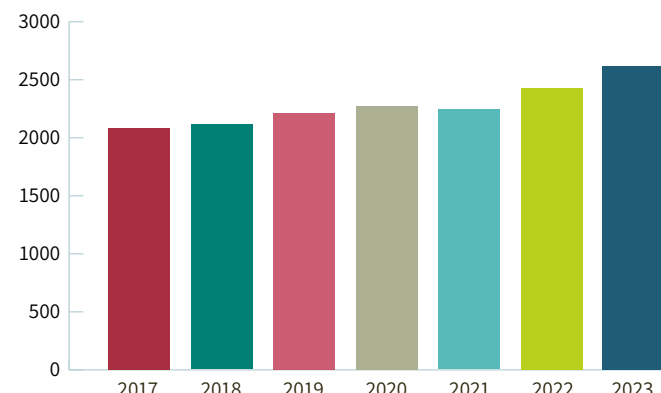
Le renouvellement des situations continue à avoir lieu. Sur les 22 situations actives, un tiers ont débuté en 2023. Elles ont exclusivement été proposées par les assistant-e-s sociales-aux, sur la base des indicateurs définis.

Les situations se terminent majoritairement lorsque l'objectif de maintenir la personne à domicile est atteint. Malheureusement, la réalité du handicap - et plus particulièrement celle des maladies dégénératives - fait que certain-e-s client-e-s décèdent très rapidement. Dans ces situations de maladie évolutive, l'importance de la proactivité et de la réactivité du case manager ne sont plus à démontrer.

Nouveaux suivis en 2023 **1 238**
Personnes avec troubles du spectre autistique suivies (+ 56,8% par rapport à 2022) **563**

”
L'augmentation des client-e-s perdure (+12,6 % ces 6 dernières années), malgré un gel des subventions de l'OFAS.
“

Nombre de client-e-s suivi-e-s, de 7 à 64-65 ans (2017-2023)



Témoignage

« Madame, je vous adresse un grand et un immense MERCI pour toute l'aide que vous m'apportez. J'ai beaucoup de joie dans mon cœur à vous savoir si proche de moi lorsque je rencontre une difficulté. Merci pour votre qualité d'écoute. Vous êtes une merveilleuse personne. Je vous apprécie beaucoup ! »

Diego (prénom d'emprunt)

Besoins spéciaux de la petite enfance

En bref

Le service des Besoins spéciaux de la petite enfance (BSPE) offre un conseil social aux familles ayant un enfant de moins de 7 ans qui présente un problème de santé ou de développement. Sa mission est de les informer, de les orienter, de les accompagner et d'activer les prestations d'aide auxquelles l'enfant et ses proches ont droit. L'objectif prioritaire du service est de permettre à l'enfant de s'épanouir avec un accompagnement qui intervient dans une période où ses pathologies impactent de manière durable son développement et l'organisation familiale.

Activité 2023

Les assistant-e-s sociaux-ales ont accompagné 915 enfants et leur famille dont 320 nouveaux, soit une hausse de 5 % du nombre d'enfants suivis.

Les sources de signalement restent similaires aux années passées avec 28 % de demandes directes des parents, 35 % de signalements des services du CHUV et 37 % de professionnels hors CHUV. Le Service des troubles du spectre de l'autisme et apparentés reste celui qui nous adresse la majorité des enfants (59 % des signalements du CHUV et 53 % du total des signalements). Le nombre d'enfants diagnostiqués avec un trouble du spectre autistique représente cette année 62 % des enfants suivis par le service (56 % en 2022).

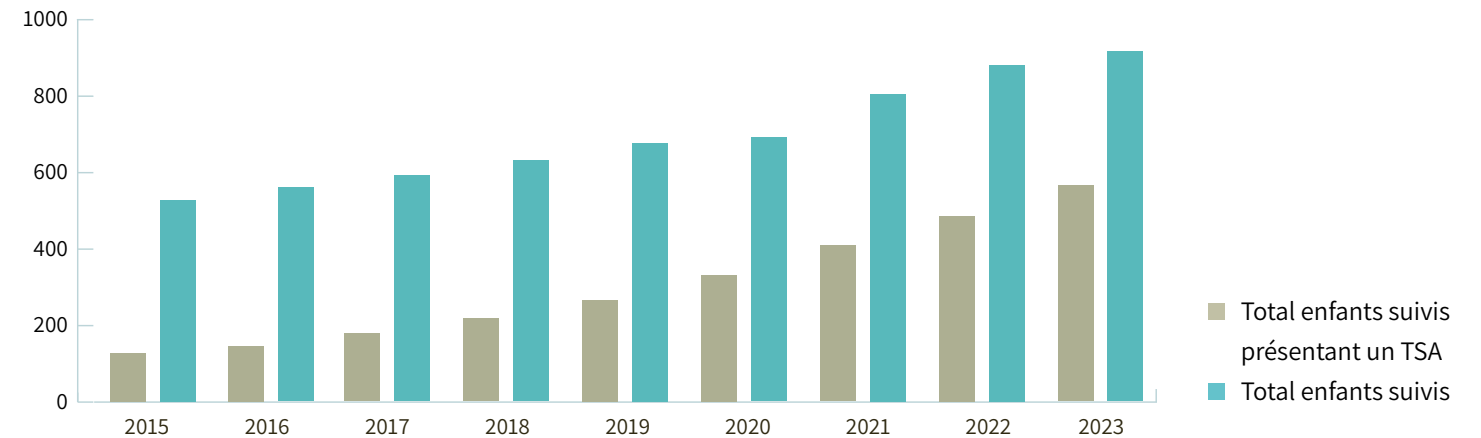
La collaboration interprofessionnelle reste une importante dimension de notre activité avec la participation à 286 rencontres de réseau pluridisciplinaires (269 en 2022).



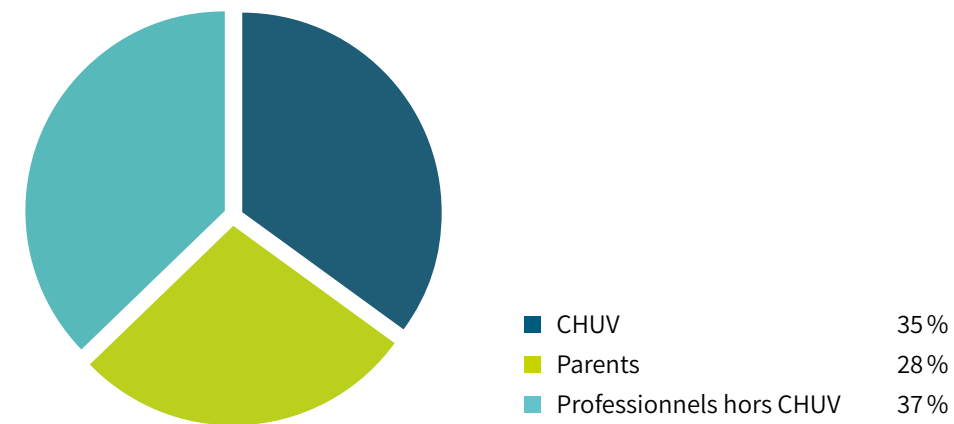
Enfants et leur famille suivi-e-s	915
Nouveaux enfants signalés	320
Rencontres de réseau	286

” **Le nombre d'enfants diagnostiqués avec un trouble du spectre autistique représente cette année 62 % des enfants suivis par le service.** “

Evolution du nombre d'enfants suivis présentant un trouble du spectre autistique (TSA) (2015-2023)



Sources de signalements des nouveaux enfants



Témoignage

« Notre fils est né à 27 semaines avec beaucoup de complications. Les 3 premiers mois de sa vie il était hospitalisé. Toute notre énergie et nos pensées étaient tournées vers lui. Lorsqu'il a pu rentrer, nous avons énormément de visites médicales et de rendez-vous thérapeutiques. Ceci a créé pour nous beaucoup de problèmes financiers et administratifs. Une assistante sociale du service BSPE de Pro Infirmis est très rapidement entrée en contact avec nous afin de comprendre nos difficultés et nous aider à trouver des solutions. Cette personne a fait partie de celles qui nous ont aidé à garder la tête hors de l'eau pendant ces 4 dernières années. Nos rendez-vous ont toujours eu lieu à notre domicile ou par téléphone, en fonction de nos disponibilités, ce qui allégeait

notre agenda. Sa réactivité, son empathie, son efficacité, sa connaissance du dossier ainsi que ses connaissances professionnelles spécifiques nous ont apporté soulagement, appui et apaisement. Sans son soutien indéfectible et son professionnalisme, nous n'aurions pas fait les bonnes démarches pour recevoir des aides car tout nous semblait compliqué. Encore aujourd'hui, nous sommes suivis par la même personne qui continue à nous aider dès que nous en avons besoin.

Nous sommes très reconnaissants des services offerts par Pro Infirmis, merci !

Famille B.

Prestations d'aide aux personnes handicapées

Les PAH servent à surmonter des difficultés financières de durée limitée. Elles sont accordées compte tenu d'une situation de besoin et de problèmes particuliers dus au handicap.

Montant total accordé pour le canton de Vaud	CHF 1 734 714.00
Demandes examinées	930 dont 150 refus
Demandes par des organismes externes	28,12% des demandes totales

Le nombre de demandes adressées au fonds PAH a augmenté d'environ 20% durant cette année 2023. Le financement total attribué au canton de Vaud s'est élevé à plus de CHF 1 730 000.00, soit CHF 241 000.00 de plus que l'année précédente. Il est également intéressant de souligner une augmentation de 28% des demandes provenant de services externes.

Dans un contexte économique difficile où le pouvoir d'achat tend à diminuer, la population que nous soutenons, déjà extrêmement fragile, devient économiquement plus vulnérable. Ceci permet d'expliquer, peut-être, l'augmentation des demandes au fonds PAH.

Fonds Parrainages et fonds internes

Le fonds Parrainages est alimenté par des dons faits à Pro Infirmis Suisse qui redistribue cet argent aux différentes directions cantonales.

Pro Infirmis Vaud gère également 3 fonds internes créés à partir de legs de privés et dont les critères d'octroi sont bien précis.

Ces divers fonds sont uniquement destinés aux client-e-s suivi-e-s par Pro Infirmis Vaud.

Parrainages	82 demandes, CHF 61 029.90
Fonds internes	21 demandes, CHF 88 862.10



Conseil spécialisé en assistance

En bref

Le Conseil spécialisé en assistance (CSA) soutient les personnes handicapées qui mènent une vie autonome dans leur propre logement. La personne handicapée devient alors employeur·se de ses assistant·e·s. Le conseil spécialisé offre accompagnement et soutien dans ce nouveau rôle ainsi que des conseils sur différents domaines, comme le droit du travail, les assurances sociales, l'impôt à la source et les moyens de financer cette aide. Bien que complexe, cette prestation constitue néanmoins la pierre angulaire permettant de construire sur mesure des alternatives à domicile.

Activité 2023

En 2023, le nombre de client·e·s conseillé·e·s par notre service a augmenté de 6,88 % (363 client·e·s en 2022 contre 388 client·e·s en 2023).

Notre service emploie 4 collaboratrices et 3 collaborateurs à temps partiel, pour un total de 4,15 EPT.

Charge administrative pour nos client·e·s

La numérisation des tâches administratives qui incombent à nos client·e·s est bienvenue car la plupart possèdent un ordinateur et il leur est souvent plus aisé d'utiliser une souris, un clavier ou un autre moyen auxiliaire que d'écrire à la main.

Toutefois la démultiplication des outils informatiques nécessaires (fichier pour établir les fiches de salaire, web-app de l'AI pour établir la facture, passerelle employeur pour l'impôt à la source, e-business de la Caisse AVS et web app pour les certificats de salaire), sans compter les évolutions et mises à jour régulières des logiciels rendent la tâche ardue.

Il est courant que nos client·e·s engagent des personnes imposées à la source. Les démarches y relatives se sont complexifiées, à tel point que cela en dissuade certains d'engager des auxiliaires imposé·e·s à la source.

Client·e·s conseillé·e·s **388**

Client·e·s bénéficiant d'un financement mixte (allocation d'impotence, contribution d'assistance et complément par les prestations complémentaires) **11**

Les client·e·s au bénéfice d'une allocation d'impotence faible ou d'accompagnement sont en augmentation de **30 %**

Témoignages

« Comment allons-nous faire lorsque notre employée partira à la retraite ? Cela sera difficile de la remplacer et de faire confiance à une inconnue. »

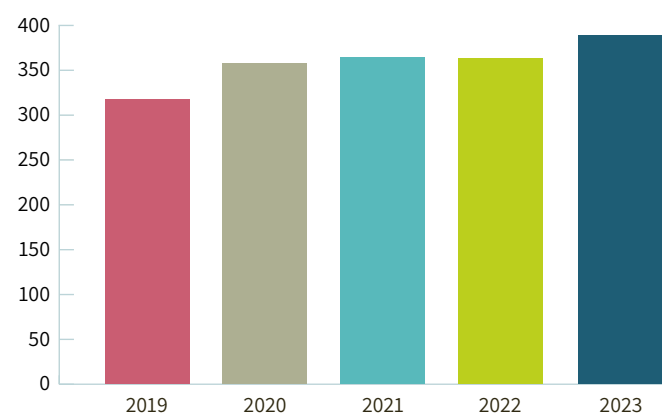
Témoignage d'une cliente

« Cette contribution d'assistance est un cadeau empoisonné ; cela nous a permis d'avoir plus d'aide pour nos enfants, mais le prix à payer est élevé ; démarches administratives supplémentaires, recherche et formation des employées, ... »

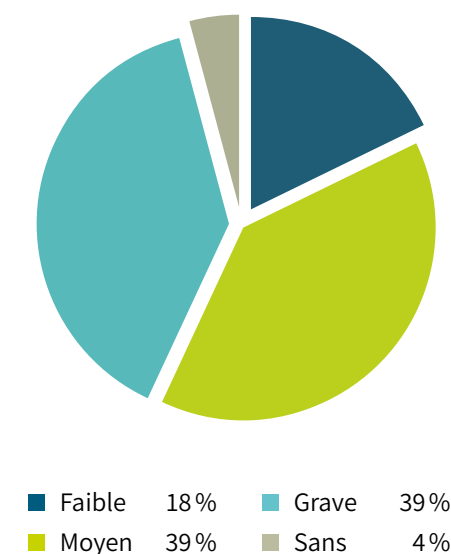
Témoignage d'une maman



Nombre de client·e·s conseillé·e·s par le CSA (2019-2023)



Part des client·e·s selon le degré de leur allocation d'impotence (API)



Service de relève Phare

En bref

Déployé dans tout le canton, le Service de relève est présent sur 4 antennes régionales (Bex, Lausanne, Nyon, et Yverdon-les-Bains). Par le biais de ses intervenant·e-s, le Service de relève relaie régulièrement ou ponctuellement les proches aidant·e-s qui s'occupent à domicile d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap ou présentant une atteinte durable à sa santé.

Les proches aidant·e-s ont ainsi un moment pour se reposer, entretenir des contacts sociaux ou poursuivre d'autres activités.

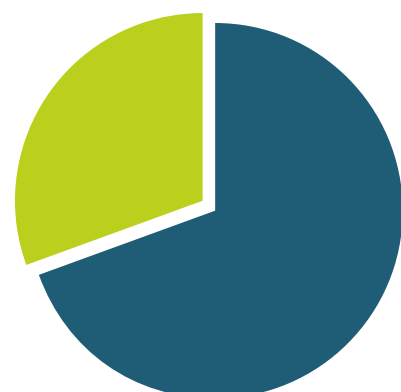
Activité 2023

Bien que l'équipe de coordination ait fonctionné en effectif réduit une partie de l'année, le service de relève a maintenu ses prestations et a mis en œuvre un certain nombre de développements.

Durant l'année, 30 857 heures de relève ont été effectuées auprès de 291 client·e-s. Parmi les bénéficiaires, 220 client·e-s sont des mineur·e-s. 25 % de ces relèves sont effectuées dans des horaires parascolaires.

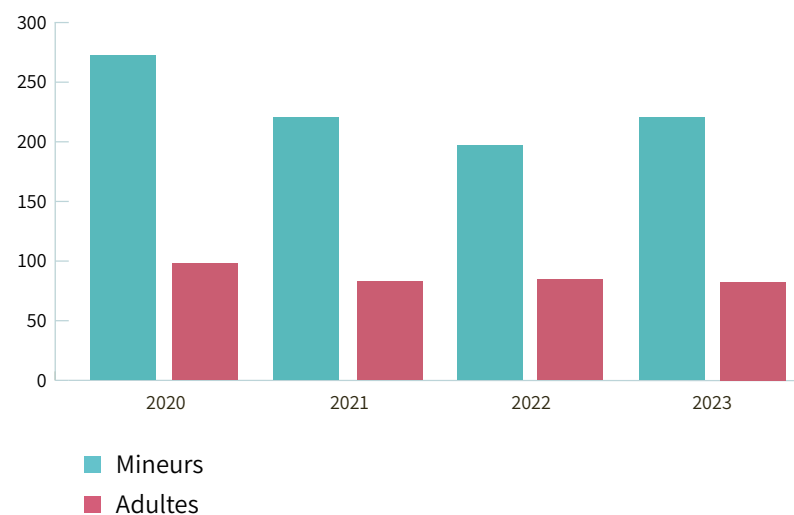
Nombre de bénéficiaires	
Mineurs	220
Adultes	71
Heures de relève à domicile effectuées	
	30 857

Nombre d'heures de relève effectuées en 2023



■ Heures mineurs 21 487
■ Heures adultes 9 370

Evolutions des situations suivies selon répartition mineur·e-s/adultes



Afin d'assurer de meilleures conditions de travail aux intervenant·e-s et améliorer l'efficacité de notre intervention, des changements aux conditions générales ont été opérés. La révision des conventions a été réalisée lors d'un entretien avec chaque client·e, ce qui a permis d'ajuster individuellement leur projet de relève. Un certain nombre de relèves, qui n'entrent plus dans les critères, ont été supprimées. La réduction du nombre total d'heures entre 2022 et 2023 (moins 6068 heures) est largement liée à cette révision.

Des mesures additionnelles pour l'encadrement des intervenant·e-s, avec notamment des entretiens annuels, ont été mises en place. En parallèle, la formation initiale et continue s'est poursuivie. A la fin 2023, 138 intervenantes et intervenants sont actif·ve·s au sein du service.

Nous avons également participé aux réflexions du Canton sur la relève.

”
Les relèves sont pour moi des moments très enrichissants que je n'aimerais pas manquer.
“

Témoignage

« Je suis en confiance quand ma fille est avec Lucille*. Moi je peux aller à mon cours de yoga et elle passe un bon moment à jouer. Je la retrouve toujours détendue et souriante à mon retour et moi j'ai rechargé mes batteries.

Comme je suis une maman solo, la charge est parfois importante sur mes épaules et ces relèves m'aident. Je me sens une maman comme les autres, même avec une enfant en situation de handicap. » Proche aidante

*prénom d'emprunt

Insertion professionnelle – insertH

En bref

insertH est une prestation d'insertion professionnelle qui répond aux demandes des personnes en situation de handicap qui souhaitent travailler « comme tout le monde ». Elle facilite la création de postes adaptés en entreprise et accompagne gratuitement la collaboration entre un ou une employé-e en situation de handicap et un employeur.

Elle s'adresse aux personnes majeures au bénéfice d'une rente entière de l'AI qui présentent une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre autistique.

Activité 2023

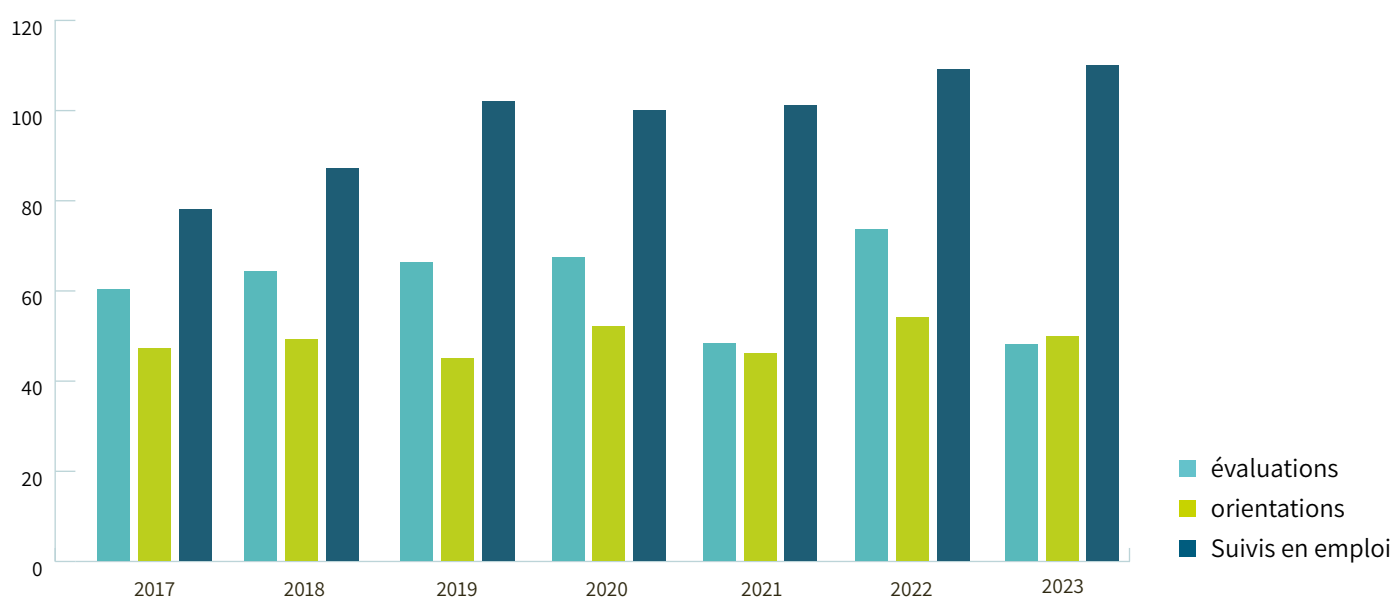
Un poste de travail adapté remplit les critères suivants : il est surnuméraire, adapté aux forces et besoins des candidat-e-s et n'a pas d'impératif de productivité. La création de ce type de poste est possible dans n'importe quelle entreprise ou administration et ne doit pas faire concurrence à l'économie privée.

Une équipe composée de 6 conseillères et conseillers en insertion et d'un-e assistant-e administratif-ve assure l'évaluation, l'orientation et l'encadrement de personnes travaillant dans le milieu ordinaire.

En 2023, nous avons collaboré avec 101 entreprises et administrations représentant 115 places de travail adaptées occupées par 110 personnes. Parmi elles, 50 personnes ont quitté un atelier protégé et 13 ont maintenu les deux activités en parallèle. 47 personnes n'étaient pas en lien avec un atelier protégé avant de s'adresser à insertH.

”
50 personnes ont quitté un atelier protégé et 13 ont maintenu les deux activités en parallèle.
“

Evolution de la prestation (2017-2023)



Le processus insertH est composé de 3 phases : En 2023, nous avons effectué 49 évaluations qui nous ont permis de mettre en lumière les forces et besoins des candidat-e-s, 50 prospections d'employeurs et 110 suivis en entreprise.

Le nombre total d'heures effectuées s'élève à 6646, réparties de la manière suivante : 559 heures d'évaluation, 966 heures en phase de prospection et 5121 heures en phase de suivi.

Participant-e-s	162
Personnes suivies en emploi	110
Employeurs	101
Contrats à durée indéterminée	88

Témoignage

« Mon expérience avec insertH a commencé il y a environ 9 ans, ça m'a permis de trouver un travail que j'aime bien et qui m'intéresse, en dehors des ateliers protégés.

L'ambiance est calme et je me sens bien acceptée par mes collègues. »

Sandrine (prénom d'emprunt)

Instance d'évaluation des besoins individuels

En bref

L'Instance d'évaluation des besoins individuels (IEBI) est mandatée par le Canton pour évaluer les besoins des personnes en situation de handicap souhaitant intégrer un établissement socio-éducatif (ESE). Ce processus débute par une phase d'exploration, permettant l'obtention d'informations sur la personne, son histoire, son contexte et ses besoins. L'IEBI effectue ensuite une évaluation complète de la situation dans le but de proposer une solution d'hébergement ou de maintien à domicile correspondant aux besoins de la personne concernée.

Sur demande, l'IEBI peut également accompagner l'accès aux prestations des ESE. Par la suite, l'adéquation des prestations aux besoins des personnes concernées peut être réévaluée par cette instance.

Changements et activité 2023

En 2023, l'activité du secrétariat et de l'IEBI a été marquée par une forte hausse. Cette augmentation générale a dû être absorbée dans un contexte de renouvellement de l'équipe, ce qui impactera également l'année 2024.

Ce sont 59 évaluations qui ont été effectuées en 2023, contre 47 en 2022 (+25%). Ce processus qui peut s'étendre sur plusieurs mois, donne lieu à un rapport d'indication, qui propose des prestations répondant aux besoins de la personne. La Commission d'indication et de suivi (CIS) a ensuite pour mission de valider les prestations d'hébergement en ESE et de prendre connaissance d'une éventuelle orientation à domicile.

Demandes totales 2023



■ Hébergement	32 %
■ Activité de jour	27 %
■ Accompagnement à domicile	12 %
■ Court-séjour	17 %
■ Non définie	5 %
■ Incomplètes	7 %

Témoignage

« Je vous écris pour vous dire un grand merci ! pour votre aide. Cela m'a beaucoup touchée. Car je suis heureuse, donc je vous dis un grand merci. »

Claudia (prénom d'emprunt)

Sur les 148 demandes d'hébergement déposées au secrétariat en 2023 (+18%), 93 ont été orientées à l'IEBI pour évaluation (+27%).

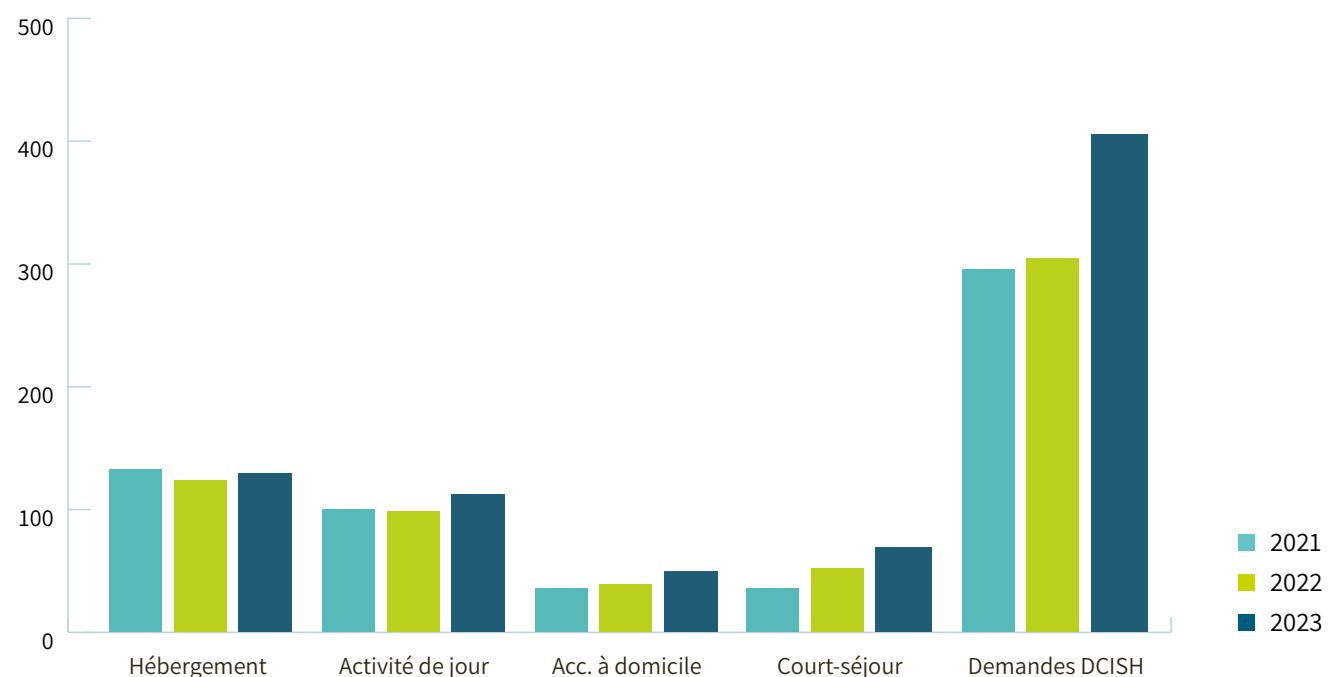
IEBI a effectué 922 heures de recherches d'hébergement concernant 153 personnes en 2023. Cette phase se déroule en collaboration avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et les ESE ou d'autres prestataires étant à même de répondre aux besoins de la personne et de son entourage.

Les réévaluations des prestations fournies par l'ESE permettent de vérifier l'adéquation entre l'accueil proposé et les besoins de la personne. En 2023, l'équipe IEBI a mené 9 réévaluations, alors qu'elle en avait effectué 5 en 2022.

Le nombre total de demandes traitées par le secrétariat est passé de 308 en 2022 à 405 en 2023 représentant une hausse de 31,5%. Cette forte hausse comprend notamment 16,5% d'augmentation des demandes d'activité de jour, +40% pour celles d'accompagnement à domicile et +32,5% de demandes de court séjour.

Demandes adressées au secrétariat (+31,5%)	405
Demandes d'hébergement (+18%)	148
Demandes orientées à l'IEBI (+27%)	93

Evolution (2021-2023)



”

Le nombre total de demandes traitées par le secrétariat est passé de 308 en 2022 à 405 en 2023 représentant une hausse de 31,5%.

“

Service de formation à la vie autonome

En bref

Le Service de formation à la vie autonome (SFVA) dispense une formation d'environ 3 ans aux adultes ayant une déficience intellectuelle légère à modérée qui souhaitent développer leurs connaissances et compétences pour pouvoir vivre dans leur propre appartement en milieu ordinaire. Avec le soutien des formateur·trice·s, les apprenant·e·s réalisent les tâches inhérentes à la tenue d'un logement, apprennent à prendre soin d'eux·elles et à gérer leur temps libre. En plus de ce programme, le service dispense également des formations aux ancien·ne·s apprenant·e·s, afin de favoriser le maintien des acquis et l'acquisition de nouvelles connaissances. Les formations permettent également de stimuler la vie sociale en partageant un repas à la fin des cours (Formation+).

Activité 2023

Le Service de formation à la vie autonome (SFVA)

Le SFVA a dispensé diverses formations théoriques et pratiques sur les différents thèmes utiles à la vie à domicile tels que les moyens de transport, le budget, l'activité physique ou encore la vie affective. Les apprenant·e·s sont également allés visiter le Parlement et l'ECA et ont travaillé sur l'organisation d'activités de loisirs. Cette année, une nouvelle forme de partenariat avec PROFA a été développé.

Quatre apprenant·e·s ont terminé leur formation et 3 d'entre eux·elles ont emménagé dans leur propre appartement avec grand plaisir et fierté. Toutes les places ont été repourvues et 4 nouvelles personnes ont intégré la formation.

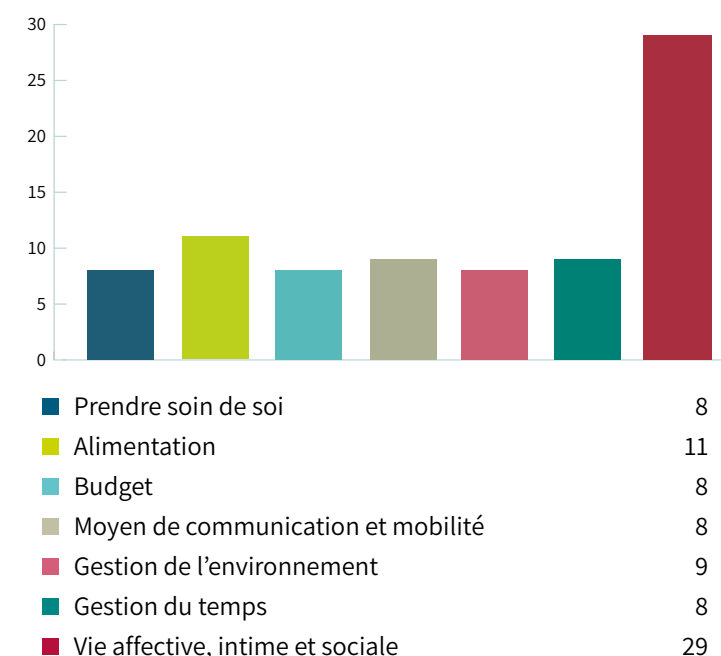
Le Groupe Loisirs

Le Groupe Loisirs a proposé jusqu'en juin des sorties accompagnées, notamment de l'escalade et le tobogganing à Leysin. Puis, à partir d'août, les participant·e·s ont effectués différentes activités sans accompagnement. Ils·elles sont allé·e·s aux bains d'Yverdon, au bowling et ont fait des grillades.

Formation+

Les participant·e·s ont montré de l'intérêt pour les élections, ou encore à améliorer leur niveau de lecture et d'écriture ainsi qu'en apprendre plus dans la gestion de la santé. Ils·elles ont apprécié le fait de se retrouver à partager une belle soirée une fois par semaine.

Nombre de cours dispensés par thématiques



Témoignage

« Pour moi, le SFVA, c'est l'opportunité de montrer à mes proches, surtout à mes parents, ma volonté d'aller de l'avant. J'ai déjà des bons retours de la part de mes parents. Ils me disent que j'ai fait du chemin depuis que je suis au SFVA. Mon objectif principal c'est d'avoir mon propre appartement, mais aussi, de sortir de ma mesure de curatelle. »

Jeff, 1^{ère} année (prénom d'emprunt)

Projet Mon Plan

En bref

Le dispositif Mon Plan est un projet pilote débuté en 2017 dont l'objectif est de permettre une vie à domicile. Il s'adresse à toute personne avec déficience intellectuelle et/ou trouble du spectre autistique (TSA) intégrée dans le périmètre du Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour personnes en situation de handicap (DCISH). Ce projet a pour ambition de répondre à l'article 19.1 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) qui stipule notamment que les personnes en situation de handicap « aient la possibilité de choisir, sur la base de l'égalité avec les autres, leur lieu de résidence et où et avec qui elles vont vivre et qu'elles ne soient pas obligées de vivre dans un milieu de vie particulier. »

Activité 2023

Au cours de l'année 2023, une rencontre a eu lieu entre le Canton, Cap Contact et Pro Infirmis afin de définir les objectifs de l'évaluation du projet. Ces démarches nous ont permis de choisir, comme instance d'évaluation, la HES-SO Valais.

19 personnes ont vécu, cette année, leur projet de vie à domicile avec le soutien d'une équipe de cases managers. Deux bénéficiaires sont sortis du dispositif permettant deux nouvelles entrées. Dans l'ensemble les situations sont stables.

Nous avons pu à nouveau nous rencontrer pour un moment convivial. Ce moment de partage a été apprécié des bénéficiaires et des partenaires et se destine à s'inscrire comme une tradition dans le cœur et l'esprit du projet.

Témoignage

« Mon Plan c'est bien pour m'aider à organiser mes rendez-vous, car il y a différentes personnes qui m'aident. Et aussi pour m'accompagner à mes rendez-vous quand j'en ai besoin. »

Emma (prénom d'emprunt)

”

Ce projet a pour ambition de répondre à l'article 19.1 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) qui stipule notamment que les personnes en situation de handicap « aient la possibilité de choisir, sur la base de l'égalité avec les autres, leur lieu de résidence et où et avec qui elles vont vivre et qu'elles ne soient pas obligées de vivre dans un milieu de vie particulier. »

“

Accompagnement à domicile

En bref

L'accompagnement à domicile vise l'indépendance et l'autonomie des personnes en situation de handicap et leur participation à la vie sociale. Notre mission est de soutenir les personnes rentières AI présentant une déficience intellectuelle ou des séquelles de lésions cérébrales qui ont fait le choix de vivre dans leur propre logement. Nous leur offrons un soutien à la réalisation des habitudes de vie tenant compte des besoins, des limitations et des aptitudes de chacun·e. L'accompagnement à domicile les aide à travailler les facteurs environnementaux pouvant entraver l'expression de leurs rôles sociaux.

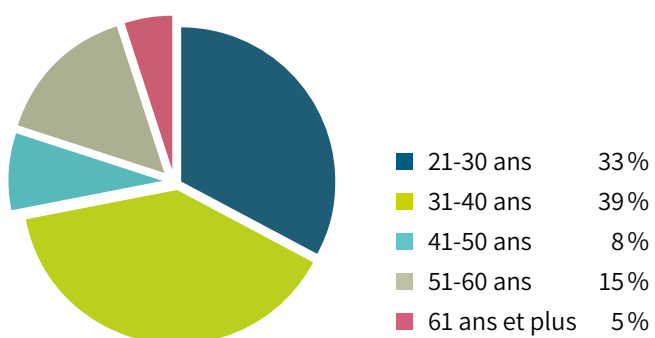
Les personnes accompagnantes proviennent d'horizons professionnels divers. Elles ont reçu une formation de base fournie par Pro Infirmis. Tout au long de l'exécution de leurs mandats, ils-elles sont conseillé·e·s par notre service de coordination et suivent des supervisions d'équipe et de la formation continue.

Activité 2023

En 2023, 61 bénéficiaires ont recouru à notre service dont 9 pour la première fois. Sur les 9 personnes, 2 personnes ont terminé la formation au Service de la formation à la vie autonome (SFVA) et sont entrées dans leur propre logement. Une personne sortait d'une autre formation à la vie autonome et a pris son logement. Quatre ont souhaité que notre service prenne le relais des apprentissages fournis jusqu'alors par les familles. Une personne vivait seule et sans aide depuis un certain temps, mais elle a fait recourt à notre service pour un soutien hebdomadaire devenu nécessaire.

Bénéficiaires touchant une allocation d'accompagnement de l'AI	88 %
Heures effectuées en intervention à domicile	5 165
Accompagnateurs·trices avec 1 à 6 mandat	15

Répartition des client·e·s par âge



Témoignage

« Accompagnement à l'autonomie, quel long projet ! Tout un art de vie. Entreprendre plusieurs sujets avec certains préavis, gérer nos courses, nos budgets. On pleure, on rit. Mais on reste toujours motivé. Pour tout cela, merci et restons passionnés ! Le meilleur. »

Alice (prénom d'emprunt)





Remerciements

Un grand merci

Aux personnes en situation de handicap et à leurs proches pour la confiance qu'elles nous témoignent, pour les échanges riches et touchants ainsi que pour leur courage et motivation à faire respecter leur autodétermination.

Aux collaboratrices et collaborateurs de Pro Infirmis Vaud pour la qualité d'accueil et d'accompagnement qu'ils-elles proposent aux personnes qui s'adressent à nous. Leur enthousiasme et leurs compétences font la richesse de notre association.

Aux membres du comité pour leur disponibilité, leur soutien et leur intérêt pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Nous tenons à remercier vivement

Tous·tes nos généreux·ses donateurs et donatrices, particulièrement l'État de Vaud pour la confiance qu'il continue de manifester à notre égard. Leur soutien nous permet de mener à bien notre mission.

Les collaboratrices et collaborateurs de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) pour leur écoute et les partenariats de qualité que nous entretenons afin d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Les associations partenaires pour la richesse des échanges et leur enthousiasme pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Compte d'exploitation 2023

	2023 kCHF	2022 kCHF
Produits de la récolte de fonds	579	579
Subventions AI	3352	3352
Produits des prestations de services	1530	1576
Subventions du Canton et des Communes	4993	4894
Autres produits	210	249
Total produits d'exploitation	10 664	10 650
Charges de personnel	-9497	-9541
Charges client·e·s et org. handicap	-160	-129
Autres charges d'exploitation	-1121	-1082
Total charges d'exploitation	-10 778	-10 752
Résultat d'exploitation	-114	-102
Résultat financier	68	67
Résultat des immeubles hors exploitation	59	57
Résultat sans rapport avec les prestations	127	124
Résultat avant variation du capital des fonds	13	22
Variation du capital des fonds	-219	-287
Résultat annuel kCHF	-206	-265

Direction cantonale Vaud

Direction cantonale

Sylvie Podio
Directrice cantonale

Giuseppe Fonte
Directeur adjoint

Pro Infirmis
Rue du Grand-Pont 2 bis
Case postale 1189
1001 Lausanne
Tél. 058 775 34 34

vaud@proinfirmis.ch
vaud.proinfirmis.ch

info-handicap.ch
procheconnect.ch

Etat au 31.12.2023

Service de conseil social de l'Est, de l'Ouest du canton et de l'agglomération lausannoise

Service de conseil social du Nord vaudois

Service de conseil social Besoins spéciaux de la petite enfance (BSPE)

Instance d'évaluation des besoins individuels (IEBI)

Conseil spécialisé en assistance (CSA)

Service de relève Phare

Service de formation à la vie autonome (SFVA)

Insertion professionnelle insertH

Accompagnement à domicile

Mon Plan

Services administratifs